

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

Parc de la Ramie/Berges du canal : nous avançons

Parmi les projets que nous avons pu défendre et sur lesquels nous nous efforçons d'avancer au plus vite, celui de l'aménagement du parc de la Ramie est probablement l'un de ceux que chacun des Seclinois a le plus à cœur.

Les contraintes sont importantes pour créer demain l'espace de convivialité et de détente attendu par tous. Il faudra du temps, mais nous sommes déjà au travail.

En lien avec le parc de la Ramie, l'aménagement des berges du canal constitue également une attente importante des Seclinois.

Les premiers résultats de notre travail, notamment auprès des services de la MEL, seront très prochainement perceptibles. En effet, la rive droite du canal fera l'objet d'un aménagement de sécurisation et de préservation pour assurer la mobilité pour tous.

L'objectif des travaux est de rendre accessible la berge haute à tous (PMR) dès lors que la berge basse s'effondre et doit donc être condamnée. Pour ce faire, l'escalier actuel sera démonté au profit d'un chemin en pente douce assurant la circulation des personnes à mobilité réduite.

Au regard du tracé du nouveau chemin, l'Espace Naturel Métropolitain n'a d'autre choix que d'abattre certains arbres et arbustes.

Il aurait été plus simple de faire table rase mais nous avons souhaité qu'un maximum d'arbres puissent être sauvegardés. Certains se situent sur le passage du futur chemin, pour d'autres, leurs racines seront impactées par les travaux de terrassement. Dans ce dernier cas, l'arbre devient dangereux et au regard de la fréquentation du canal, il sera nécessaire de les abattre également.

Enfin, d'autres arbres sont malades et présentent déjà des fragilités. Ces arbres seront immédiatement remplacés en quantité plus importante par des essences régionales, ce qui nous permettra de renforcer la grande biodiversité locale et de mener à bien notre plan boisement pour reconquérir la trame boisée à l'échelle du territoire.

La question du curage du canal, sera également posée auprès des services de la MEL, seul compétente pour intervenir.

Le budget pour ce curage est considérable mais nous entendons peser autant que possible pour faire comprendre l'importance de ces travaux d'entretien non menés depuis de nombreuses années.

Olivier LEMAÎTRE

Adjoint aux travaux, à la mobilité et aux espaces publics

Seclin en Commun

Minimum social garanti : nos propositions

La majorité municipale a dévoilé, dans la presse et l'Hebdo, son projet de mise en place du minimum social garanti pour les personnes « en démarche d'insertion, de formation ou d'engagements auprès d'associations pour une période de 6 mois ».

Sans plus de précisions, le chiffre de 300 000 € est annoncé. Il nous étonne. Il semble que le Minimum social Garanti coulera bien plus, d'autant qu'avec la crise sanitaire, le chômage et la précarité ont progressé dans toutes les communes. Il y a un avant et un après COVID ! Ce projet est encore à un stade embryonnaire, les réunions de travail sont planifiées fin février.

Nous vous partageons notre point de vue sur les points qui nous semblent les plus importants.

- **Public concerné** : nous souhaiterions que les modalités d'accès soient plus précises notamment les conditions d'âge, les critères requis, ... « Cette bouffée d'oxygène » est attendue par nombre de Seclinois fragilisés encore plus par la crise du Covid. Or de nombreux Seclinois en dessous du seuil de pauvreté sont déjà inscrits ou ne peuvent s'inscrire dans une démarche d'insertion : travailleurs précaires, intérimaires privés de ressource depuis mars 2020, chômeurs de plus de 50 ans, étudiants dans le besoin, personnes en situation de handicap, ...

- **La durée de 6 mois est trop courte**. Le dispositif doit être adapté et personnalisé pour sécuriser un parcours de formation et d'insertion. Des prolongations seront-elles possibles ?

- **Le budget de 300 000€ nous paraît insuffisant** au regard du nombre de citoyens vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté et de l'accroissement des problématiques économiques.

Notre objectif est de contribuer à l'enrichissement de la proposition pour qu'elle soit à la hauteur de la souffrance sociale subie par des centaines de familles seclinoises, que ce minimum social garanti puisse venir en aide à tous ceux confrontés à la précarité, avec une mise en œuvre rapide et efficace.

Plus globalement, nous continuons à réclamer que chacun prenne sa part dans la lutte contre la pauvreté. La commune, déjà fragilisée par les baisses de dotations, ne peut pas remplacer l'Etat et le Département qui doivent s'impliquer humainement et financièrement.

Plus que jamais, nous pensons que vivre et travailler dignement sont étroitement liés afin de se projeter dans l'avenir.

Aude RADIGOIS
Élue au CCAS
Seclin en Commun



L'Hebdo Seclinois

www.ville-seclin.fr



N° 1170
du 18/02/2021
au
24/02/2021



AÉROPORT : DES GARANTIES SUR LE BRUIT, L'ENVIRONNEMENT, LES EMPLOIS...

Suite à l'annonce de la modernisation-extension de l'aéroport de Lesquin par les porteurs de projet (Aéroport de Lille SAS - gestionnaire, et le SMALIM - propriétaire public), le Maire de Seclin et Co-Président du SIVOM Grand Sud de Lille (33 communes) multiplie les rencontres avec tous les interlocuteurs de ce vaste projet : le Président du SMALIM, Christophe Coulon ; le Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS, Marc-André Gennart ; le Directeur Régional de l'Aviation Civile, Laurent Breton (pour les trajectoires d'avions) ; mais aussi les professionnels de l'aéronautique, la Préfecture, et les bénévoles des associations de quartiers et de défense de l'environnement puisqu'une Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport aura lieu prochainement.

« La modernisation-extension de l'aéroport est un sujet que nous prenons très au sérieux, avec Olivier Lemaître, Adjoint aux Mobilités, et les élus de Seclin délégués au sein du SIVOM Grand Sud de Lille. Notre objectif est de servir l'intérêt général, les intérêts des habitants, de l'environnement, et du monde économique du secteur », indique François-Xavier Cadart, qui représente à la fois les habitants de Seclin et les habitants des 33 communes concernées par l'aéroport.

Une charte pour graver dans le marbre les engagements de l'aéroport

« Pour pouvoir nous forger une opinion éclairée sur ce projet de l'aéroport, nous demandons, comme l'Autorité environnementale, des garanties sur la réalité de la neutralité carbone d'ici 2027 comme annoncé durant la première concertation qui vient de se terminer, sur les mesures de bruit et l'atténuation des nuisances sonores, sur la non augmentation des vols de nuit, sur les retombées économiques pour notre territoire et pour la Région, etc... »

souligne François-Xavier Cadart qui demande aux responsables du projet la co-signature d'une charte d'engagement sur toutes ces garanties.

Une proposition accueillie avec intérêt par les porteurs du projet de l'aéroport, qui travaillent à approfondir toutes les études d'impact d'ici l'été 2021. Ces documents seront fondamentaux pour que tout un chacun puisse se prononcer dans le cadre de l'enquête publique officielle qui aura lieu en décembre 2021. **Informations sur le projet :** www.modernisons-aeroportdelille.fr





CENTRE DE VACCINATION, NOUS FAISONS DE NOTRE MIEUX, SOYONS TOUS SOLIDAIRES

Depuis le mardi 19 janvier 2021, la commune de Seclin, en partenariat avec le Groupe Hospitalier Seclin-Carvin (GHSC), a mis en place un centre de vaccination COVID-19 salle Rosenberg.

La Ville s'est impliquée dans l'installation de la salle, du matériel technique, de la réfection du parking, de la pose de panneaux indicatifs en ville et du planning du personnel d'accueil : il s'agit d'agents municipaux ne pouvant assurer leurs fonctions en raison de la pandémie.

Le GHSC se charge de programmer les rendez-vous via le site **Doctolib.fr**, de prévenir les patients par tel, sms, ou mail. Il assure par ailleurs l'acheminement des vaccins, délivrés par le Centre Hospitalier Régional de Lille, vers le centre de vaccination de Seclin dans les conditions strictes de conservation définies par le laboratoire.

Le médecin coordonateur gère le planning de vacation des soignants, médecins et infirmier(els) libéraux ou hospitaliers.

« La Ville et le GHSC sont donc tributaires de la livraison des vaccins fournis à l'échelle nationale » rappelle Dominique HOGUET, Conseillère déléguée au Sport et à la Santé. « Nous apprenons, parfois la veille, que nous ne pourrions être livrés ou que nous n'aurons pas le nombre de doses prévu » ; ceci explique les rdv annulés et reprogrammés, voire la fermeture inopinée du centre.

« Il n'y a pas de possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous préalable, dans ce cas il est donc inutile de vous déplacer sur le site ! Il arrive que le personnel d'accueil se fasse interpellé un peu vivement. Ils ne sont en rien responsables de cette situation », s'émeut l'élue.

Soyez assurés que la Ville de Seclin et le Groupe Hospitalier de Seclin-Carvin, très investis dans cette campagne de vaccination, font de leur mieux.

À noter que la commune a mis à disposition un véhicule et un chauffeur pour conduire les personnes prioritaires, et ne pouvant se déplacer.

Renseignements COVID-19 : 03.92.04.34.71



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LES 24 CLUBS SPORTIFS SECLINOIS

L'Office Municipal des Sports est une association loi 1901 qui réunit les 24 clubs sportifs de Seclin ainsi que la municipalité. Son but est d'arbitrer ensemble, en concertation, les subventions municipales, mais aussi d'organiser de grands événements comme le Parcours du Cœur (plus de 2.000 participants lors de la dernière édition) ou encore les Podi'OMS (cérémonie des sportifs méritants).

Suite à l'élection municipale, l'équipe de l'O.M.S a été renouvelée lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée samedi 6 février dans la vaste salle des sports Durot. Éric Corbeaux, ancien Adjoint au Sport et Président de l'O.M.S, ainsi que Patrice Capon, ancien Président de la Seclinoise Archerie et Trésorier de l'O.M.S, ont passé le relais (*), en présence du Maire, François-Xavier Cadart, et de l'actuelle Adjointe au Sport, Cécile Gabrel.

Un pôle sportif réaménagé au complexe Durot

François-Xavier Cadart a tenu à souligner « l'engagement au quotidien des bénévoles pour soutenir les sportifs et faire fonctionner leurs clubs dans cette période si compliquée. » Il leur a adressé tous ses encouragements, et a dressé les perspectives : « cette salle des sports Durot a vécu. Nous avons le projet de créer sur ce site un véritable pôle sportif, avec un club house mutualisé par exemple, ainsi que le réaménagement du complexe sportif Durot destiné à mettre en valeur les clubs. » Le Maire a ensuite remercié Éric Corbeaux pour tous les projets sportifs accomplis pendant les 15 dernières années. En conclusion, il a indiqué, au côté de Cécile Gabrel, que « le souhait de la nouvelle municipalité est de ne pas mélanger le politique et le sportif. C'est pourquoi la ou le futur(e) Président(e) de l'O.M.S ne sera pas l'Adjointe au Sport. »

Après avoir laissé s'exprimer les Président(e)s de clubs, qui se battent au quotidien pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire (baisse du nombre d'adhérents et finances sur le fil), Éric Corbeaux a relaté « tous les beaux projets réalisés par l'O.M.S : le Parcours du Cœur reconnu dans toute la Région, les Podi'OMS, mais aussi l'élan de solidarité en 2020, avec un chèque de 7.500 euros pour aider l'hôpital et les couturières bénévoles qui ont fourni des masques gratuits aux Seclinois(es). » À la fin de cette émouvante assemblée, Éric Corbeaux et Patrice Capon ont été mis à l'honneur. La nouvelle équipe de l'O.M.S se réunira en juin pour élire la nouvelle ou le nouveau Président(e), Trésorier(e), et Secrétaire.

(*) Le bureau de l'O.M.S se compose désormais de Gérard Pau (Président d'Honneur), Louis Boucquey, Robert Carlier, Pierre Decraene, Xavier Delecourt, Jean-Paul Duflot, Patrick Godard, Richard Gorrillot, Jean-Michel Mordero, Christelle Porez (actuelle Secrétaire), Ludovic Spyschaert, Pierre Vendeville, ainsi que trois nouveaux membres : Gérard Broncquart (Archerie), Henri Cauchois (Athlétisme), et Cécile Gabrel (actuelle Adjointe au Sport).

À noter qu'il y a trois nouveaux Présidents cette année : Antonio Lento (Musculation), David Trénez (Archerie), et Ludovic Spyschaert (Judo).



CHEZ VANHOUTTE : DÉLICES AU PROFIT DES ÂÎNÉS

Encore une initiative généreuse chez nos commerçants de proximité ! Du 11 au 28 février, Laurence Leignel, l'une des charmantes vendeuses

du boulanger-pâtissier-chocolatier Xavier Vanhoutte, place du marché, propose la vente de viennoiseries hyper appétissantes « les pattes d'ours, une pâte feuilletée fourrée au chocolat-noisette à l'intérieur. Chaque viennoiserie coûtera 1,50 euro pièce, et la totalité des recettes sera reversée à l'EHPAD « Les Orchidées » de Carvin, qui dépend du Groupe Hospitalier Seclin-Carvin. »

Cette belle idée, Laurence l'a eue parce que sa maman habite l'EHPAD de Carvin. « Avec la crise sanitaire, les animateurs de la maison de retraite n'ont pas pu organiser le Marché de Noël qui permet de récolter des fonds pour les animations, les sorties... Cela faisait un moment que j'avais envie de faire quelque chose pour aider, et comme mon apprentie, Émilie Foulon, devait réaliser un projet dans le cadre de ses études, nous avons lancé cette opération pattes d'ours pour l'EHPAD de Carvin », explique Laurence, qui a reçu l'entier soutien de Xavier Vanhoutte, mais aussi l'aide du fournisseur de farine « Les Moulins de Paris », qui donne les cartons et a créé une jolie affiche avec un oursou grand cœur... comme le grand cœur de Laurence Leignel, de ses collègues, et de la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie Vanhoutte.



FESTI'JEUNES 2021 SE PRÉPARE SUR INTERNET

Si l'évolution sanitaire liée à la lutte contre la pandémie de la COVID19 va dans le bon sens, les activités extérieures (spectacles, concerts...) devraient reprendre d'ici quelques semaines. En attendant, les projets se montent comme le Festi'Jeunes. Les équipes du Service Enfance-Jeunesse, sous l'égide de Francine Frère, Conseillère déléguée à la Jeunesse, préparent l'édition 2021. Une journée prévue le samedi 29 mai. Des réunions sont organisées par les équipes et les adolescents. Le tout en visioconférence, via Discord. La première réunion s'est déroulée, connectée et en présentiel, le 22 janvier. Si vous avez entre 11 et 20 ans, les prochaines réunions préparatoires Festi'Jeunes 2021 se dérouleront le mercredi 17 mars, dès 16h30. Pour se connecter : <https://cutt.ly/ckjGRG3>



LE MARCHÉ SUR WEO

La chaîne WEO - La télévision des Hauts-de-France, est venue à la rencontre du Marché de Seclin et de ses clients à l'occasion de l'émission « Merci pour l'accueil ». Une belle promenade orchestrée par la journaliste Anouk Winberg. Vous y croirez des figures et des produits emblématiques de notre marché du lundi, comme par exemple les produits laitiers de la ferme des Epinches, basée à Phalempin, ou encore la boucherie chevaline Billaut de Seclin. Notre Maire, François-Xavier Cadart est revenu sur les grands projets à venir.

Vous pouvez revoir l'émission sur le web à l'adresse : <https://cutt.ly/lkjGVik>

AGENDAS

Inscriptions 1^{er} année de maternelle : jusqu'au 20 mars, inscription pour l'année scolaire 2021-2022. Après cette date, les enfants seront sur liste d'attente. Uniquement sur rendez-vous auprès des Affaires Scolaires. Renseignements: 03.20.62.91.15 / ecoles@ville-seclin.fr

Carte seniors: les retraités seclinois peuvent établir leur carte auprès du service Seniors. Uniquement sur rendez-vous. Un justificatif de retraite, un justificatif de domicile de moins de trois mois ainsi que votre carte d'identité vous seront demandés. **Pôle Seniors 9, rue Jean-Jaures. 03.20.62.91.10**

L'arbre de Guise recherche des bénévoles : l'association « Ensemble » intervient via son réseau de bénévoles dans différents foyers d'adultes porteurs de handicaps dont le foyer « L'arbre de Guise ». L'association recherche deux bénévoles. Pourquoi pas vous ? Renseignements : 06 72 19 42 56

Permanences : Roger Mille, conseiller délégué aux Seniors, aux Affaires patriotiques, également en charge des cimetières propose une permanence sur rendez-vous chaque 1^{er} vendredi du mois, de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville **Rdv : 03.20.62.91.13** ou par courriel.cimetieres@ville-seclin.fr

Cimetières : les concessions échues en 2017 et 2018 qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ont été reprises par la commune. La liste des concessions est consultable par voie d'affichage en mairie, aux cimetières concernés ou encore sur le site web de la Ville de Seclin : ville-seclin.fr

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33

Pharmacie

Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale

Menu du 22 au 26 février 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Filet de poisson sauce à l'oseille, purée de panais/pommes de terre, haricots, carottes braisées, fromage bio, kiwi.
Mardi	Potage d'endives, boulettes de boeuf, sauce tomate-basilic, macaronis au gruyère, petits Suisses sucrés.
Mercredi	Céleri à la pomme Granny Smith, sauté d'agneau à la provençale, tomates, pommes gaufrettes, yaourt bio.
Jeudi	Feuilleté hot dog ou croisillon fromage, rôti de porc sauce moutarde, choux de Bruxelles, poire.
Vendredi	Repas végétarien : Lentilles au fromage, nuggets de blé, poêlée de courgettes, purée, flan pâtisseries.

État civil du 05/02/2021 au 12/02/2021

Naissance déclarée

-Noam Agraine, le 05/02/2021

Décès déclarés

- Pierre Decraene, 71 ans, le 07/02/2021
- Juliette Polit, veuve Wyrwalski, 104 ans, le 08/02/2021
- Bernard Mylle, 73 ans, 09/02/2021
- Gérard Carette, 81 ans, le 12/02/2021